

Compte-rendu de la réunion du 27 avril 2015 commission rythmes scolaires

Présents :

Pour la commune

Françoise FONTANA, maire
Pascale VIROT, adjointe petite enfance, affaires scolaires, jeunesse
Foudil HAMMAR, coordination administrative des NAP

Pour l'école :

Aurélie COMTE
Dominique DEMIOT
Karine FAHY

Pour l'APEH (Association des Parents d'Elèves d'Herbeys)

Aurélie ANDRE, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école
Sylvie MARIN CHARBONNIER, membre de l'APEH et parent délégué au conseil d'école
Karen TRAMARD, membre de l'APEH
Excusés : Olivier MUQUET

1/ Point rapide sur la fermeture de classe

Cette année et à ce jour, 150 enfants sont inscrits à l'école, pour 6 classes. 27 élèves de CM2 quitteront l'école pour le collège à la fin de l'année. A ce jour, 15 futurs élèves sont inscrits en Petite Section pour la rentrée prochaine. D'autres élèves vont quitter l'école en raison de déménagements ou changement d'école (pour l'instant 4). Le nombre d'enfants prévus pour la rentrée 2015 est de 134. Mais attention, ce chiffre évoluera encore, comme c'est le cas chaque année, où des mouvements ont lieu, notamment en juin, et parfois même durant l'été.

Actuellement, il y a une moyenne de 25 élèves par classe. Selon les académies, le seuil de fermeture est de 26 ou 26,5. Nous étions donc dans une situation favorable, en raison des doubles niveaux. Cependant, nous avons reçu le 1er avril dernier un courrier du rectorat mentionnant la possibilité d'une fermeture de classe pour la rentrée 2015. L'organisation des niveaux pourrait en être grandement modifiée, avec l'existence de classes à 3 niveaux, ou d'une classe avec CP et CM2.

D'autre part, si nous perdons une classe, il faudra attendre d'avoir 166 élèves inscrits à l'école pour atteindre la moyenne fatidique de 27,5 enfants par classe (seuil d'ouverture) pour ré-ouvrir la sixième classe que nous pourrions perdre cette année. Un chiffre qui sera très difficile à atteindre.

Nous lançons un appel aux familles résidant dans le village et ayant des enfants nés entre 2011 et 2015, pour se signaler en mairie, afin que nous puissions avoir connaissance de futures inscriptions non encore réalisées, et pour faire des projections pour les rentrées 2016 et suivantes. En effet, si, seule l'année 2015 souffre d'une baisse d'effectifs, et que nous pouvons avoir une projection argumentée des chiffres pour 2016 2017 2018, nous pourrions défendre le maintien de la sixième classe auprès du rectorat.

Très rapidement, une réunion mairie/parents/école sera organisée, et le cas échéant, une demande d'audience sollicitée auprès de madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), pour défendre le maintien de notre sixième classe.

2/ Présentation des résultats de l'enquête sur les NAP menée auprès des parents et des enfants

Le taux de réponse des familles est de 51%. Les résultats de l'enquête peuvent être consultés sur le blog de l'APEH, ou en version papier à la mairie, sur demande.

Chacune des activités a été évaluée. Les points d'amélioration sont la sieste des Moyennes Sections. Il serait souhaitable que le repas puisse finir plus tôt, afin que les enfants soient couchés à 13h, au maximum. Ils sont réveillés à 14h15. La proposition de la mairie de mettre à disposition un agent en renfort pour surveiller

les enfants qui voudraient continuer à dormir ne convient pas à l'équipe enseignante, car les textes n'autorisent pas une sieste aussi longue. Elus et parents iront déjeuner à la cantine pour voir dans quelle mesure la pause méridienne des tous-petits pourrait être raccourcie. Une réunion avec le personnel concerné sera organisée pour étudier toutes les pistes permettant de réduire cette pause (organisation, composition des menus etc...)

Un bilan de chaque activité est dressé. Selon les résultats de l'enquête et les retours des parents et enseignants, certaines activités seront modifiées et d'autres reconduites.

Un consensus apparaît pour que les NAP démarrent seulement 15 jours après la rentrée. Et pour les Petites Sections, le démarrage aura lieu en janvier seulement, conformément à la demande d'une grande majorité de parents.

Le garderie du mercredi sera arrêtée l'an prochain faute de fréquentation suffisante.

L'année prochaine une grande récréation et un goûter (durée ½ heure) seront organisés après l'école (à 15h45), et avant les NAP (16h15). Ainsi, les enfants retrouveront le moment de récréation qui leur manquait l'après midi. Ils pourront arriver défoulés, détendus et le ventre plein, pour se consacrer avec bonheur aux activités qui leur seront proposées, et qui se dérouleront pendant 1 heure pleine. Les parents viendront chercher leurs enfants à 17h15, ce qui permettra à beaucoup de n'être pas obligés de les inscrire à la deuxième garderie. Compte-tenu de ces changements de durée des activités et garderies, les tarifs seront légèrement adaptés en fonction de la durée et du service proposé.

Une prochaine réunion consacrée à la définition des activités pour l'année 2015/2016 aura lieu à une date qui sera fixée grâce aux réponses des membres de la commission au doodle.

Fin de la réunion : 20h

Diffusion du présent compte-rendu : membres de la commission et président de l'APEH, blog APEH, ISSILA, bulletin municipal, site de la commune